

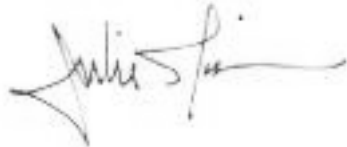


Plan stratégique 2017-2020

Association Québécoise des Éducatrices et des Éducateurs Spécialisés en Arts Plastiques

www.aquesap.org

Document adopté à la réunion du Conseil d'administration l'Association Québécoise des Éducatrices et des Éducateurs Spécialisés en Arts Plastiques, tenue le 16 novembre 2016 par sa résolution 015-016-07

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Julie Morin', with a stylized flourish extending to the right.

Julie Morin
Secrétaire de l'AQÉSAP

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016.

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2016

ISBN : 978-2-920710-23-8 (Imprimé)

ISBN : 978-2-920710-24-5 (PDF)

Le masculin est utilisé à titre épique.

Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT	3
MISSION	4
VALEURS	4
ENJEU 1 : ENSEIGNEMENT DES ARTS PLASTIQUES DE QUALITÉ AU QUÉBEC.....	5
ENJEU 2 : RÉSEAUTAGE ET PARTENARIAT.....	5
ENJEU 3 : LA QUALITÉ DES SERVICES OFFERTS AUX MEMBRES	0
ENJEU 4 : UNE ASSOCIATION ANIMÉE PAR LES PRINCIPES DE SAINTE GOUVERNANCE	1
CONCLUSION	1
TABLEAU SYNOPTIQUE - PLAN STRATÉGIQUE 2017-2020 DE L'AQÉSAP.....	1

MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec plaisir que je vous présente le Plan stratégique 2017-2020 de l'Association Québécoise des Éducatrices et des Éducateurs Spécialisés en Arts Plastiques. Ce plan est le fruit d'une réflexion amorcée depuis les deux dernières années. Je désire remercier les membres du Conseil d'administration pour leur implication.

Ce travail nous a permis de réfléchir ensemble sur les grands enjeux de l'enseignement des arts plastiques au Québec. Cette réflexion nous a menés à définir les grandes orientations qui guideront nos actions au cours des trois prochaines années.

Le Plan stratégique 2017-2020 s'articule autour de quatre grandes orientations : promouvoir et développer l'enseignement des arts plastiques de qualité; agrandir notre réseau et élargir notre partenariat; s'assurer d'une offre de service répondant aux attentes des membres et s'assurer d'une prestation de services efficaces et d'une gestion rigoureuse qui s'inspire des meilleures pratiques. Je suis persuadé que nos actions concertées contribueront à défendre la qualité de l'enseignement des arts plastiques et à améliorer la qualité et l'efficacité de nos services aux membres.

Alors que le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur nous annonce de vastes consultations lancées dans le but de poser les bases de la première politique en matière de réussite éducative, l'engagement de l'association demeure plus important que jamais. En tant que porte-parole de ceux et celles qui œuvrent dans le domaine de l'éducation artistique aux niveaux préscolaire, primaire, secondaire, collégial et universitaire, l'Association entend continuer à remplir sa mission avec détermination et passion.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Lemieux', written in a cursive style.

Michel Lemieux

MISSION

Le rôle de l'Association Québécoise des Éducatrices et Éducateurs Spécialisés en Arts Plastiques est de promouvoir et de défendre la qualité de l'enseignement des arts, de stimuler la recherche et de favoriser le partage d'expériences pédagogiques par le biais de formations, de colloques, de congrès et de sa revue Vision. De plus, l'AQÉSAP collabore activement au sein des différents comités de travail du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, soutient ses membres et la relève avec les universités, développe des partenariats durables avec les personnes et les groupes partageant les visées éducatives de l'école québécoise.

VALEURS

L'humanisme se définit par l'ouverture à la différence, les relations interpersonnelles harmonieuses, le respect, l'épanouissement des personnes et le bien-être collectif.

La coopération vise à ce que les contributions individuelles et collectives favorisent la réussite des élèves. Elle se caractérise par le partenariat, la participation, le partage, l'entraide, l'esprit d'équipe, l'intégrité et la responsabilisation.

La conscience professionnelle est un ensemble d'attitudes telles que l'honnêteté, la minutie, l'attention et le sérieux que l'on accorde à son travail.

La cohérence exige une concertation dans les décisions et une coordination dans les actions de façon à ce que l'action s'harmonise au discours.

ENJEU 1 : ENSEIGNEMENT DES ARTS PLASTIQUES DE QUALITÉ AU QUÉBEC

Orientation 1 : Défendre et valoriser l'enseignement des arts plastiques de qualité

Par la mise en place du site Internet de la revue *Vision*, nous créons un nouveau moyen de propagation et de partage de l'information, nous permettant de faire profiter à nos membres les succès et les innovations des différentes actions posées par les enseignants en arts.

Avec l'installation du nouveau site Web de la revue *Vision*, nous faisons la promotion non seulement de la publication qu'est la revue *Vision*, mais nous faisons aussi la promotion du travail de recherche et des innovations pédagogiques sur une base régulière. Les répercussions projetées nous permettront de moduler nos volets portant sur les différents travaux universitaires et autres lieux de recherche.

Il importe d'informer les différents paliers de décision, tant au niveau des commissions scolaires qu'au niveau ministériel, de la nécessité d'un enseignement des arts de qualité. Dans la mesure du possible, des mémoires seront soumis aux différentes parties intéressées. De la sorte, nous participerons aux consultations publiques.

Le travail des enseignants en arts plastiques se doit d'être souligné. Par les différents prix remis aux enseignants, nous attribuons une reconnaissance au travail d'excellence et au raffinement des pédagogies utilisées, de l'intégration des technologies à l'utilisation de techniques éprouvées. Nous valorisons la qualité du labour donné par les enseignants à leurs élèves. Nous poursuivons la reconnaissance de l'engagement pédagogique des étudiants finissants au baccalauréat en enseignement des arts par le biais de la Bourse Monique-Brière. Nous reconnaissons aussi les carrières exemplaires de nos

enseignants en décernant la médaille de l'AQÉSAP. Dans ce nouveau mandat, nous planifions aussi de mettre sur pied un prix relevant le mérite des projets novateurs dans le domaine des arts plastiques, en mettant l'accent sur les innovations techniques et l'intégration des technologies dans le domaine des arts.

Bien que nous nous soyons dotés d'un nouveau site Internet dans le cas de la revue *Vision*, nous continuerons d'alimenter la revue *Vie des Arts* d'articles relevant de la pédagogie dans le monde des arts.

L'association se donne des moyens pour entendre les opinions des enseignants et en faire la promotion. En dotant le site Web de l'AQÉSAP d'un volet nommé « plaidoyer de l'enseignement des arts au Québec » il sera possible aux enseignants de se faire entendre. De plus, le site web de la revue *Vision* pourra accueillir aussi les commentaires des enseignants sous forme de blog afin qu'ils puissent soumettre librement leurs arguments en lien avec la situation de l'enseignement des arts plastiques au Québec.



Rencontre régionale 2016 au Musée d'art contemporain de Montréal

ENJEU 2 : RÉSEAUTAGE ET PARTENARIAT

Orientation 2 : Agrandir notre réseau et élargir notre partenariat

La force d'une association est son réseau. Les avantages du réseautage sont indéniables. Pour l'AQÉSAP, il permet de bénéficier de ressources, du partage de connaissances et de bonnes pratiques et la possibilité de créer des collaborations. C'est pourquoi nous souhaitons agrandir notre réseau universitaire afin de rejoindre le plus grand nombre d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs en éducation.

Aussi, grâce à notre nouvelle plateforme de la revue Vision, nous souhaitons agrandir notre visibilité sur le web et permettre à nos membres de se renseigner sur ce qui se vit dans les milieux, de découvrir des pratiques innovantes ou de lire les réflexions ou recherches en enseignement des arts plastiques. Pour le plus grand bénéfice de notre réseau de membres, notre visibilité sera au-delà des frontières québécoises.

Depuis plusieurs années, l'AQÉSAP a la chance de compter sur de fidèles partenaires tels que la Société des musées du Québec (SMQ), la revue Vie des Arts, les éditions L'image de l'art, Brault & Bouthillier, la Caisse Desjardins de l'Éducation, le Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ), le Musée d'art contemporain de Montréal, la Maison de la culture Mercier, l'École de Joaillerie de Montréal et les Ordinateurs pour les Écoles du Québec (OPEQ). Procurant des avantages aux membres, il est essentiel de maintenir et d'élargir nos partenariats. De plus, face à la suppression des subventions publiques, mais aussi à l'augmentation des besoins du secteur associatif, il devient vital pour l'association de diversifier ses sources de financement.

Également, l'AQÉSAP est membre du Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec (CPIQ) depuis plusieurs années. Il regroupe 20 associations professionnelles composées majoritairement d'enseignantes et d'enseignants du Québec qui représentent près de 8000 membres, du préscolaire-primaire jusqu'à l'université. Il favorise ainsi la circulation de l'information et les échanges entre les différentes associations professionnelles, les organismes et les institutions en éducation.

Qu'il soit de nature financière, culturelle, artistique ou associative, le partenariat s'avère une solution gagnante.



Journée d'initiation à la joaillerie du 29 mai 2016 à École de Joaillerie de Montréal.

ENJEU 3 : LA QUALITÉ DES SERVICES OFFERTS AUX MEMBRES

Orientation 3 : S'assurer d'une offre de service répondant aux attentes des membres

L'AQÉSAP poursuivra l'aide au développement professionnel au travers de différentes méthodes dont le site web de la revue *Vision* et le site de l'AQÉSAP. Les ressources fournies sur ces deux sites permettent aux enseignants de poursuivre un développement professionnel suivant les tendances actuelles du monde de l'enseignement des arts.

Fidèle à sa longue tradition, l'AQÉSAP continuera d'organiser des congrès annuels, afin de faire la promotion de l'enseignement des arts au Québec. Grâce aux différentes conférences, une plateforme facilitant le transfert des connaissances et la collégialité entre enseignants est créée. Aussi, lors de l'assemblée générale, les voix des enseignants peuvent se faire entendre.

En continuité avec le succès des dernières expositions des membres, l'AQÉSAP continuera d'organiser des projets d'exposition, donnant aux enseignants un moyen d'exposer leur travail extracurriculaire.

En collaboration avec le carrefour national de l'insertion professionnelle en enseignement (CNIPE), l'AQÉSAP continuera de faciliter l'insertion professionnelle auprès des nouveaux spécialistes en arts plastiques.

Bien que L'AQÉSAP se soit doté d'un nouveau site web, les membres de l'association continueront d'être informés via le

bulletin mensuel de l'info-AQÉSAP. Celui-ci sera en lien à la revue *Vision*, de laquelle il fera la promotion des nouveaux articles parus. L'info-AQÉSAP poursuivra aussi ses mandats actuels.

Étant donné les succès répétés des ateliers donnés par l'AQÉSAP, celle-ci poursuivra ses activités en ce sens, possiblement en augmentant le nombre annuel de ses ateliers.

Suite aux efforts soutenus de l'association et de ses membres le site web de la revue *Vision* voit le jour cette année. L'AQÉSAP entend bien déployer cette plate-forme en lui ajoutant plusieurs volets, tant éditoriaux qu'académiques. Cette diversification permettra à la revue *Vision* de dépasser son mandat de publication pour devenir éventuellement une référence de l'information en enseignement des arts au Québec.

Par les différents moyens de publications dont l'AQÉSAP s'est doté, celle-ci poursuivra une veille technologique afin d'informer les enseignants en arts des différents développements de la pédagogie à l'ère du numérique et d'en faire part à l'ensemble de ses membres.

Dans le but de faire entendre les voix des membres se trouvant en région, l'AQÉSAP formera un comité de réflexion afin d'actualiser le comité d'orientation et le rôle des représentants régionaux.

ENJEU 4 : UNE ASSOCIATION ANIMÉE PAR LES PRINCIPES DE SAINTE GOUVERNANCE

Orientation 4 : S'assurer d'une prestation de services efficaces et d'une gestion rigoureuse qui s'inspire des meilleures pratiques

Pour les prochaines années, les défis seront nombreux. Un des grands défis de l'association est de s'assurer d'une prestation de services efficaces et d'une gestion rigoureuse qui s'inspire des meilleures pratiques. Il est maintenant temps de se pencher sur le chemin parcouru, de se doter d'une compréhension juste et commune du rôle des administrateurs, et de se mobiliser en vue d'accroître l'efficacité du conseil d'administration. La gouvernance, c'est la pierre d'assise de toute organisation. Une définition claire et partagée des rôles des administrateurs est un défi majeur au sein d'un CA de même que la mobilisation de chacun. Le recrutement des administrateurs du CA représente un défi aussi constant. Nous devons donc développer des outils pour une bonne gouvernance de l'AQÉSAP dans le respect de la mission, du mandat, des valeurs, des orientations et des règles d'éthique.

L'Association étant en constante évolution, il s'avère essentiel de réviser annuellement ses statuts et règlements. Ils sont le reflet du fonctionnement de l'association. Au fur et à mesure de la vie de l'association, les personnes changent, les modes de fonctionnement et les objectifs de l'association peuvent être adaptés aux situations nouvelles. Chaque année, un comité devra être formé pour effectuer cette tâche.

Le conseil d'administration accorde une place prépondérante à la saine gestion des affaires de l'AQÉSAP. Cette préoccupation devra être particulièrement présente en ce qui a trait à la gestion des dépenses. Grâce à ses nouveaux outils de gestion (gestion des membres, finances, facturation, etc.), il sera plus facile de suivre les affaires de l'Association et de mettre en œuvre les bonnes stratégies pour réaliser nos projets.



CONCLUSION

Ce plan stratégique triennal devrait permettre à l'Association Québécoise des Éducatrices et Éducateurs Spécialisés en Arts Plastiques de mieux planifier l'ensemble de ses actions. Il doit nécessairement s'accompagner de priorités annuelles qui identifieront les objectifs spécifiques, les actions à accomplir, les acteurs responsables pour chacune d'elles et l'estimation des coûts. Il sera ainsi possible d'effectuer des bilans réguliers de l'avancement du plan d'action et du plan stratégique auprès du conseil d'administration ainsi que des partenaires.

Par ailleurs, bien que les objectifs présentés dans le plan stratégique permettent d'orienter et de baliser l'action de

l'Association Québécoise des Éducatrices et Éducateurs Spécialisés en Arts Plastiques au cours des trois prochaines années, il demeure un outil dynamique auquel il est conseillé d'apporter des ajustements en cours de réalisation, selon les besoins. Rappelons enfin que, pour se réaliser pleinement, la planification stratégique devra mobiliser l'ensemble des administrateurs ainsi que les partenaires. Conséquemment, les bons coups devront être soulignés et les difficultés, analysées, dans le but d'assurer le succès d'une telle démarche et de défendre et promouvoir concrètement la qualité de l'enseignement des arts plastiques au Québec.



Bourse Monique-Brière 2015 remise à Marie-Anne Vezeau-Jové par Mme Francine Auger



Exposition des membres 2016

TABLEAU SYNOPTIQUE - PLAN STRATÉGIQUE 2017-2020 DE L'AQÉSAP

Mission Le rôle de l'Association Québécoise des Éducatrices et Éducateurs Spécialisés en Arts Plastiques est de promouvoir et de défendre la qualité de l'enseignement des arts, de stimuler la recherche et de favoriser le partage d'expériences pédagogiques par le biais de formations, de colloques, de congrès et de sa revue Vision. De plus, l'AQÉSAP collabore activement au sein des différents comités de travail du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, soutient ses membres et la relève avec les universités, développe des partenariats durables avec les personnes et les groupes partageant les visées éducatives de l'école québécoise.			
Enjeux			
Enseignement des arts plastiques de qualité au Québec	Réseautage et partenariat	La qualité des services offerts aux membres	Une association animée par les principes de saine gouvernance
Les orientations			
1. Défendre et valoriser l'enseignement des arts plastiques de qualité	2. Agrandir notre réseau et élargir notre partenariat	3. S'assurer d'une offre de service répondant aux attentes des membres	4. S'assurer d'une prestation de services efficace et d'une gestion rigoureuse qui s'inspire des meilleures pratiques
Axes d'intervention			
1.1. Rayonnement et représentation	2.1. Partenariats associatifs et d'affaires	3.1. Développement professionnel	4.1. Gouvernance de l'association
Actions			
1.1.1. Promouvoir la recherche et l'innovation pédagogique par le biais de la revue Vision web. 1.1.2. Création d'un Prix portant sur l'application novatrice de techniques, de matériaux et/ou de technologies. 1.1.3. Informer les instances décisionnelles de l'importance d'un enseignement des arts de qualité 1.1.4. Participer aux consultations publiques 1.1.5. Reconnaître l'engagement pédagogique des étudiants finissants au baccalauréat en enseignement en décernant la Bourse Monique-Brière	2.1.1. Organiser des rencontres régionales 2.1.2. Développer des partenariats avec les personnes ou les institutions qui ont à cœur la place des arts plastiques dans la formation générale des jeunes 2.1.3. Agrandir notre réseau universitaire 2.1.4. Offrir un espace à nos partenaires sur le site web de l'AQÉSAP 2.1.5. Accroître notre visibilité sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, etc.) 2.1.6. Appuyer les autres associations en art (FAMEQ, ATEQ, AQEDÉ)	3.1.1. Organiser les congrès annuels 3.1.2. Organiser des projets d'exposition pour les membres 3.1.3. Faciliter l'insertion professionnelle des nouveaux spécialistes en arts plastiques en collaboration avec le CNIPE 3.1.4. Tenir les membres informés par le biais de l'info-AQÉSAP 3.1.5. Offrir des ateliers créatifs 3.1.6. Diffuser et propager de l'information de façon plus efficace par le biais du site de la revue Vision 3.1.7. Poursuivre le virage numérique afin de rejoindre le plus grand nombre de membres	4.1.1. Continuer à développer des outils pour une bonne gouvernance de l'AQÉSAP dans le respect de la mission, des valeurs, des orientations et des règles d'éthique 4.1.2. Réviser annuellement nos statuts et règlements 4.1.3. Assurer un suivi serré des dépenses de l'association par un vérificateur comptable 4.1.4. Tenir une assemblée générale annuelle 4.1.5. Former un comité dont le mandat est d'assurer la relève au Conseil d'administration

<p>1.1.6. Reconnaître l'excellence de la carrière d'un membre en décernant la Médaille AQÉSAP</p> <p>1.1.7. Continuer de publier dans Vie des arts</p> <p>1.1.8. Se doter d'un volet portant sur le plaidoyer de l'enseignement des arts au Québec sur le site de l'AQÉSAP</p> <p>1.1.9. Doter le site web de la revue Vision d'un espace permettant aux membres de soumettre leurs arguments en lien avec la situation de l'enseignement des arts plastiques au Québec</p>	<p>2.1.7. Permettre une plus grande visibilité de notre revue Vision web.</p> <p>2.1.8. Poursuivre notre partenariat avec Vie des Arts</p> <p>2.1.9. Poursuivre le partenariat avec la SMQ</p> <p>2.1.10. Poursuivre notre partenariat avec la SCEA en remettant Prix d'affiliation provinciale</p> <p>2.1.11. Élargir notre partenariat avec les musées</p> <p>2.1.12. Développer un partenariat avec le CNIPE</p> <p>2.1.13. Poursuivre notre partenariat avec le CPIQ</p>	<p>3.1.8. Former un comité de réflexion afin d'actualiser le comité d'orientation et le rôle des représentants régionaux</p>	
---	--	--	--